



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Visas étudiants algériens

Question écrite n° 10233

Texte de la question

M. Michel Guiniot interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la hausse du nombre de visas étudiants algériens qui ont été délivrés à la rentrée. En effet, au mois de septembre 2025, l'ambassade de France en Algérie s'est félicitée d'avoir accordé à 8 351 étudiants algériens un visa pour venir étudier en France, soit 1 000 de plus que l'an passé. Pourtant, en août 2025, le Président de la République avait appelé à « une grande fermeté » vis-à-vis de l'Algérie, en demandant de « refuser le visa de long séjour à tous types de demandeurs ». M. le ministre avait quant à lui souhaité une « riposte graduée » contre l'Algérie qui refuse de reprendre ses ressortissants dangereux en France. Selon une étude de l'Observatoire de l'immigration et de la démographie publiée le 5 septembre 2025, 61 % des Algériens arrivés grâce à un visa étudiant restent en France après leurs études en obtenant un titre de séjour. Ainsi, il lui demande quelles mesures de fermeté il souhaite mettre en place afin de garantir le départ des algériens ne remplissant plus les critères d'obtention de leur visa à l'issue de leurs études.

Données clés

Auteur : [M. Michel Guiniot](#)

Circonscription : Oise (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10233

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 octobre 2025](#), page 8470